



Mise à jour Examen ministériel

N° 6 - AVRIL 1991

Poursuivons notre survol du Ministère et de ce qui s'y est produit au cours de la dernière année d'application des décisions issues de l'Examen ministériel en examinant le Secteur de l'expansion du commerce extérieur et ses activités.

Pleins feux sur le Secteur de l'expansion du commerce extérieur

Le commerce extérieur revêt une importance cruciale pour l'économie canadienne. Notre croissance économique et la création de nouveaux emplois reposent sur la vente de nos produits et services à de nouveaux marchés à l'extérieur du Canada. Les directions d'expansion du commerce de nos secteurs géographiques soutiennent les entreprises canadiennes dans leurs efforts d'expansion dans des régions et des pays précis. Ils font également office d'agent de liaison entre l'Administration centrale et les missions.

Le Secteur de l'expansion du commerce extérieur soutient et complète ce rôle; son objectif principal consiste en effet à aider et encourager les entreprises canadiennes à élaborer des stratégies d'expansion sur le marché international. Comme son nom l'indique, le Secteur aide les entreprises à exploiter et à accroître leur potentiel commercial par l'intermédiaire de ses directions d'expansion du commerce sectoriel, qui tiennent lieu de carrefour au Ministère pour les grandes industries. Il a également recours à des programmes du Secteur du commerce, tels que le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Le Secteur a en outre mis sur pied des systèmes d'information sur le commerce qui ont connu beaucoup de succès. Ces systèmes revêtent beaucoup d'importance pour la planification commerciale du Ministère et permettent de fournir des données sur les produits et services canadiens aux délégués commerciaux dans les missions à l'étranger. Le système le plus connu est «WIN Exports», qui offre à plus d'un million d'utilisateurs à travers le monde des renseignements complets sur les sources canadiennes d'approvisionnement.

De nombreux intervenants participent à l'expansion du commerce dans toutes les administrations publiques et dans le secteur privé. Par l'entremise de son Secrétariat d'expansion du commerce, le Secteur du commerce contribue à coordonner certaines de ces initiatives et s'assure que les intervenants connaissent les programmes, services et activités d'AECEC. Le Secteur comprend également le secrétariat du Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE) et des Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE), qui font connaître au gouvernement le point de vue du secteur privé sur des questions de commerce extérieur. Durant la période de compressions que nous connaissons, il importe plus que jamais que nous coordonnions nos efforts avec ceux des autres intervenants et que nous adaptions nos produits aux besoins du monde des affaires.